L'Abeille de la Nouvelle-Orléans

Bureaux, No 73 rue du Chartres.

NOUVELLE-ORLEANS,
SAMEDI, 15 AOUT 1891.

# PETITES ANNONCES.

F. LAUDERMIEY & CO., Imprimeurs, No 32 rue de l'Union entre Carondelet et St-Charles, Nouvelle Orléans, Louisiane.

Impressions de Pharmacies, imprimées et comprises depuis 25c. la mille. Cartes—1 ns

## AVIS DE SUCCESSION.

Succession de Mme Harriet Lewis.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans. No 31.406—Division E.—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les délais qui suivront la présente notification, les raisons (s'ils en ont) pour lesquelles le compte présenté par Mme Hattie W. Thomas, exécutrice testamentaire de cette succession, devrait pas être approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.

Par ordre de la Cour.

E. A. LUMINAIS,
Greffier.

15 août—15 20 22

Succession de Carmelite Barone.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans. No 32.498—Division B.—Attendu que Santo Barone a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administrateur dans la succession de feu Carmelo Barone, décédé intestat; avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire, dans les délais, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.

Par ordre de la Cour.

E. A. LUMINAIS,
Greffier.

15 août—15 20 22

Succession de Conrad Stumpf.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans. No 32.448—Division A.—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente ordonnance, les raisons (s'ils en ont) pour lesquelles le compte final présenté par Anna Maria Moss, veuve de Conrad Stumpf, administratrice de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.

Par ordre de la Cour.

E. A. LUMINAIS,
Greffier.

15 août—15 20 22

Succession de Joshua H. Johnson.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans.—No 31.194.—Division D.—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'ils en ont) pour lesquelles le compte final présenté par Max Kanninou et A. F. Trousdale, exécuteurs testamentaires de cette succession ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.

Par ordre de la Cour.

E. A. LUMINAIS,
Greffier.

15 août—15 20 22

## AVIS AUX CREANCIERS

ETAT DE LA LOUISIANE—COUR CIVILE de district pour la paroisse d'Orléans—No 32.415.—Division "E."—Ordre de Cour.—Qu'une réunion des créanciers des pétitionnaires la raison commerciale de H. Kern & Son, exposant un état y Kern et Emile Kern soit convoquée et tenue par devant Abel Dreyfous, Esq., notaire à son bureau, No 73 rue du Carondelet, le 15 SAMEDI, 15ème jour d'août 1891, à 11 heures A. M., dans le but de considérer et déterminer sur l'application des créanciers, laire pour un tiers de voter sur toutes autres matières qui pourraient leur être soumises, et que dans l'intervalle toutes poursuites judiciaires contre les pétitionnaires soient suspendues, et que John C. Wickliffe, Esq., avocat, soit nommé pour présider les créanciers de cette réunion.

Nouvelle-Orléans, 10 juillet 1891.

(Signé) THOS. C. W. ELLIS,
Juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division A, siégeant à la place de l'Hon. N. H. Rightor, juge de la dite Cour, Division D, maintenant absent en congé.

Pour copie conforme

JAS. RONKIN, Deputé-Greffier.

11 juil—27 ao 15 sept

# VENTES A L'ENCAN

PAR JAS P. QUINAULT.

Joli terrain rue St-Antoine.—30x125—entre les rues de Marais et Roman.

PAR JAS. P. QUINAULT, Encanteur,—Bureau: No 60 rue Bienville—SAMEDI, 22 août 1891, il sera vendu, à l'enchère publique, devant le Bureau des Encanteurs, rue St-Charles, No 72 et 74 Conditions: Un tiers comptant, balance à un ans crédit en un billet portant hypothèque, et intérêt à 8 0/0 par an avec toutes les clauses pénales d'usage.—Acte de vente par devant E. Rosen notaire. L'acquéreur assumant les taxes pour l'année 1891.

J. Bach—

PAR BAUMGARDEN & FRIEDRICHS

ANNONCE JUDICIAIRE.

Propriété de valeur à Alger.

Cottages doubles et simples.

Succession de Mme Caroline Sophie Elisabeth Caretens, veuve en première noces de Charles Bayer et femme décédée de Adam L. Keeling.

No 32,451—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.

PAR BAUMGARDEN & FRIEDRICHS—Ces. G. Friedrichs, encanteur—Bureau No 177 rue Carondelet—SAMEDI, 5 septembre 1891, à midi, à la Bourse des Encanteurs, il sera vendu à l'enchère publique, en vertu et conformément à un ordre de l'Honorable Thomas C. W. Ellis, juge de la Cour Civile de District, Division A, pour la paroisse d'Orléans, siégeant à la place de N. H. Rightor, juge de la dite Division D, maintenant absent en congé, les immeubles ci-après décrits, savoir:

Un terrain de terre, avec les bâtisses, etc., qui s'y trouvent, situé dans le Cinquième District de cette ville, désigné par le numéro quatre de l'îlet numéro 120, borné par les rues Market, Segatte et Exilina, conformément à un plan de A. De Armas en date du 29 août 1890, annexé à un acte succédant Wm. H. Seymour, notaire, le 10 août 1886. Le dit lot mesure trente-et-un pieds onze pouces de façade sur la rue Market, sur une profondeur de cent dix-sept pieds deux pouces et six lignes, entre lignes parallèles, sur une largeur de trente-et-un pieds deux pouces et cinq lignes dans le fond.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

CHAS. W. DROWN,
Shérif Civil de la paroisse d'Orléans.

14jul.—14 21 28 août 4 11 15

ANNONCE JUDICIAIRE.

Banque des Citoyens de la Louisiane vs. Mme Lise Coulon et ais.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans.—No 33,311.—En vertu d'un writ de saisie et vente, à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Encanteurs, No 72 et 74 rue St-Charles, entre la rue Gravier et l'Allée Commerciale, dans le Premier District de cette ville, le SAMEDI, 15 août 1891, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir:

Un certain lot de terre ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et toutes les droits, privilèges et servitudes qui en dépendent ou qui, en quelque sorte, lui appartiennent, situé dans le Premier District de cette ville, dans l'Ilet original No 28, maintenant 509, borné par les rues Gravier, Tonti, Perdido et Bienville. Le dit lot est désigné par le No 2, sur un plan de subdivision du dit ilet en trente quatre lots par A. De Armas, dûment levé et gravé en date du 8 avril 1890, et annexé pour référence et rapport à un acte de dépôt passé devant N. R. Tolmer, notaire en cette ville, date le 15 juin 1891, et mesure trente pieds quatre pouces de face à la rue Perdido, sur une profond. ur de cent-vingt pieds entre lignes parallèles.

Saisi dans la susdite affaire.

Conditions—Comptant sur les lieux.

CHAS. W. DROWN,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.

15 juil.—15 22 29—août 5 12 15

J. Alexander vs. Armand T. St. Leathers.—No 13,610.

COUR DE DISTRICT DES ETATS-UNIS pour le District de la Louisiane.—En vertu d'un writ de fieri facias, à moi adressé, dans l'affaire ci-dessus, je vendrai au plus fort enchérisseur, SAMEDI, vingt-neuvième jour d'août 1891, à midi, à l'entrée principale de la douane, rue du Canal, dans cette ville, la propriété ci-dessous décrite, savoir:

Une certaine lot de terre, ensemble avec le tout y adhérant et les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, droits, voies, privilèges et servitudes y appartenant situé dans le Premier District de la Ville de la Nouvelle Orléans, (connue comme Propriété Batture) dans l'Ilet No Un A, borné par les rues Diderot, Canal et Gravier, mesurant trente-sept pieds et demi de front sur la rue Diderot jusqu'à la ligne de la Ville, dans le dit sur un plan dressé par L. H. Pilié, voyer de la Ville, daté le 21 mai 1866 et dûment enregistré au bureau de W. J. Castell, ex notaire public en cette ville, lequel lot mesure vingt-cinq pieds de face à la rue Diderot, et vingt-cinq pieds de face à la rue Gravier, sur une profondeur de cent-trente-huit pieds et huit pouces.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant.

BUREAU DU MARSHAL DES ETATS UNIS, Nouvelle-Orléans, 29me jour de Juillet 1891.

L. DONNALLY,
Marshal des Etats-Unis pour le District Est de la Louisiane.

29 juil—20—août 1 8 15 22 29

ANNONCE JUDICIAIRE.

Propriété rémunératrice

Au coin des rues St Louis et Roman, deux corps de logis.

Rue Roman, entre St-Louis et Toulouse, deux corps de logis.

Rue Perdido, entre Galvez et Johnson, cottage à distance de la rue.

Succession de Marie Coyne.

No 33,330—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.

PAR SPEAR & ESCOFFIER—PLACIDE J. SPEAR, encanteur—Bureau: No 3 1/2 rue Carondelet—SAMEDI, 29 août 1891, à midi, il sera vendu à la Bourse des Encanteurs, rue St Charles, dans la rotonde de l'Hôtel St-Charles, rue St-Charles, entre Gravier et Common, en vertu et conformément à un ordre de l'Honorable Thomas C. W. Ellis, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, en date du 12 juin 1891, pour le compte de la succession, la propriété de valeur ci-après décrite:

Un certain lot de terre avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Second District de cette ville, carré d'îlet borné par les rues St Louis, Roman, Derbigny et Tonlouse, le dit terrain est désigné par la lettre A 18, sur un plan de Geo. de Armas, dûment voyer de la ville, en date du 24 juillet 1891, mesurant quarante pieds de front sur une profondeur de 120 pieds de façade sur la rue St-Louis, sur 80 pieds 7 pouces de profondeur et de façade sur la rue Roman, formant le coin des rues Roman et St-Louis.

Les améliorations consistent en une maison double en briques sur caves, ayant six chambres, cuisine avec deux chambres, citerne, lieux d'aisance, etc.

2° Un autre lot de terre ensemble avec toutes les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Deuxième district de cette ville, dans le carré d'îlet borné par les rues Galvez, Roman, Derbigny et Toulouse, le dit terrain est désigné par la lettre B sur un plan de Geo. de Armas dûment voyer de la ville, en date du 24 juillet 1891, mesurant trente pieds de front sur une profondeur de 120 pieds 9 pouces de façade rue Roman, et 120 pieds de profondeur. Les améliorations comprennent une bâtisse double en briques, couverte en ardoises, ayant quatre chambres, et les ayant deux chambres, citerne, lieux d'aisance, etc.

3° Un certain terrain ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Premier District de cette ville, carré d'îlet borné par les rues Perdido, Poydras, Johnson et Galvez. Le dit terrain est désigné par les No 10 et 11 sur un plan de Geo. de Armas, en date du 12 juin 1891, mesurant trente pieds de façade rue Perdido, sur 120 pieds de profondeur, plus ou moins.

Les améliorations comprennent un cottage en bois à distance de la rue, ayant deux chambres, citerne, lieux d'aisance, etc.

ET.

En vertu du même ordre et les mêmes lois que ci-dessus, je vendrai au plus fort enchérisseur, entre les rues St-Louis et Toulouse, à dix heures du matin, tous les meubles qui s'y trouvent.

Conditions—Pour les meubles comptant; pour les immeubles un tiers comptant, le reste à un et deux ans de crédit en billets de l'acquéreur portant hypothèque spéciale sur l'immeuble et intérêt à partir du jour de la vente jusqu'à parfait paiement, avec toutes les clauses usuelles dans les actes de vente. Les acquéreurs assumeront le paiement des taxes de l'année 1891 en sus du prix d'adjudication, et feront un dépôt de 10 0/0 au moment de la vente entre les mains des vendeurs ou comptant de la vente.

Les actes de vente parderant Michel Orfila, notaire aux frais des acquéreurs.

25 juillet—25 - 1 8 15 22 29 août

ANNONCE JUDICIAIRE.

Joli Cottage

dans le Cinquième District (anciennement Algier).

Succession de John Zinc.

No 32,197—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.

PAR SPEAR & ESCOFFIER—PLACIDE J. SPEAR, Encanteur—Bureau: No 3 1/2 rue Carondelet—SAMEDI, 29 août 1891, à midi, il sera vendu à la Bourse des Encanteurs, rue St Charles, dans la rotonde de l'Hôtel St-Charles, rue St-Charles, entre Gravier et Common, en vertu et conformément à un ordre de l'Hon. J. D. King, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, date le 21 juillet 1891, pour le compte de la succession, la propriété de valeur ci-après décrite:

Un certain lot de terre avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Second District de cette ville, carré d'îlet borné par les rues St Louis, Roman, Derbigny et Tolouse, le dit terrain est désigné par la lettre A 18, sur un plan de Geo. de Armas, dûment voyer de la ville, en date du 24 juillet 1891, mesurant quarante pieds de front sur une profondeur de 120 pieds de façade rue St-Louis, sur 80 pieds de façade rue St-Roman, formant le coin des rues Roman et St-Louis.

Les améliorations consistent en une maison double en briques sur caves, ayant six chambres, cuisine avec deux chambres, citerne, lieux d'aisance, etc.

2° Un autre lot de terre ensemble avec toutes les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Deuxième district de cette ville, dans le carré d'îlet borné par les rues Galvez, Roman, Derbigny et Toulouse, le dit terrain est désigné par la lettre B sur un plan de Geo. de Armas dûment voyer de la ville, en date du 24 juillet 1891, mesurant trente pieds de front sur une profondeur de 120 pieds 9 pouces de façade rue Roman, et 120 pieds de profondeur. Les améliorations comprennent une bâtisse double en briques, couverte en ardoises, ayant quatre chambres, et les ayant deux chambres, citerne, lieux d'aisance, etc.

3° Un certain terrain ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Premier District de cette ville, carré d'îlet borné par les rues Perdido, Poydras, Johnson et Galvez. Le dit terrain est désigné par les No 10 et 11 sur un plan de Geo. de Armas, en date du 12 juin 1891, mesurant trente pieds de façade rue Perdido, sur 120 pieds de profondeur, plus ou moins.

Les améliorations comprennent un cottage en bois à distance de la rue, ayant deux chambres, citerne, lieux d'aisance, etc.

Conditions—Comptant.

Tout—7 14 17 19

# VENTES A L'ENCAN.

PAR ROEY & O'CONNOR.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Résidence et café dans le centre des Presses à Coton et des fortes expéditions, coin Bud Peters et St-James, connu comme "Charley's". Ensemble avec la clientèle, installations et le contenu du dit établissement de première classe, et

Un Cottage Double,

Rue Rousseau, entre Jackson et Philip.

Succession de Mme Mary Hawkins.

No 33,285—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.—Division E.

PAR ROEY & O'CONNOR—NICHOLAS J. ROEY, annonceur—Bureau: No 10 rue Carondelet—SAMEDI, 15 août 1891, à midi, à la Bourse des Encanteurs, en vertu d'un ordre de l'Hon. T. C. W. Ellis, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division A, siégeant à la place de l'Hon. H. Rightor, juge de la dite Cour, Division D, maintenant absent en congé date et signé dans l'affaire ci-dessus le 13 juillet 1891, il sera vendu à l'encan, la propriété de valeur suivante, savoir:

1° La café et résidence cottage, à la nord-ouest des rues Bud Peters et St-James, et à l'ilet borné par les rues Bud Peters, St-James, Tchoupitoulas et Market. Le terrain est composé de 3 lots, Nos 3, 4 et 5, également chacun de 25 pieds 6 pouces 7 1/2 lignes de face à la rue Bud Peters, sur une profondeur de 100 pi de 10 pouces et 4 lignes entre lignes parallèles; le lot No 5 formant le coin Bud Peters et St-James.

Ensemble avec la clientèle, comptoirs, étagères, installations et le contenu du dit café.

2° Le cottage double No 127 rue Rousseau, borné par les rues Jackson, Philip et Fulton. Le lot mesure 31 pieds 11 pouces 5 lignes de face à la rue Rousseau sur 158 pieds 9 pouces 4 lignes de profondeur.

Dans un vaste jardin bien amélioré au milieu de toutes les accomodations d'accès facile aux affaires et est toujours occupé par de bons locataires.

Conditions de la vente.—Un tiers en plus comptant et la balance en billets de l'acquéreur à un et deux ans, portant intérêt au taux de 7 pour cent par an du jour de la vente jusqu'à parfait paiement et garanties par hypothèque et privilège de vendeur sur la propriété vendue. Les actes de vente devant contenir toutes les clauses usuelles de garanties. Les acquéreurs assumant le paiement de toutes les taxes de la courante année en outre du prix de l'adjudication et devant déposer dès jour cent comptant au moment de la vente.

Les actes de ventes aux frais des acquéreurs pardevant N. B. Trist, notaire.

15 juil—13 20—août 1 8 15

PAR SPEAR & ESCOFFIER.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Propriété rémunératrice

Au coin des rues St Louis et Roman, deux corps de logis.

Rue Roman, entre St-Louis et Toulouse, deux corps de logis.

Rue Perdido, entre Galvez et Johnson, cottage à distance de la rue.

Succession de Marie Coyne.

No 33,330—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.

PAR SPEAR & ESCOFFIER—PLACIDE J. SPEAR, encanteur—Bureau: No 3 1/2 rue Carondelet—SAMEDI, 29 août 1891, à midi, il sera vendu à la Bourse des Encanteurs, rue St Charles, dans la rotonde de l'Hôtel St-Charles, rue St-Charles, entre Gravier et Common, en vertu et conformément à un ordre de l'Hon. J. D. King, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, date le 21 juillet 1891, pour le compte de la succession, la propriété de valeur ci-après décrite:

Un certain lot de terre avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Second District de cette ville, carré d'îlet borné par les rues St Louis, Roman, Derbigny et Tolouse, le dit terrain est désigné par la lettre A 18, sur un plan de Geo. de Armas, dûment voyer de la ville, en date du 24 juillet 1891, mesurant quarante pieds de front sur une profondeur de 120 pieds de façade rue St-Louis, sur 80 pieds de façade rue St-Roman, formant le coin des rues Roman et St-Louis.

Les améliorations consistent en une maison double en briques sur caves, ayant six chambres, cuisine avec deux chambres, citerne, lieux d'aisance, etc.

2° Un autre lot de terre ensemble avec toutes les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Deuxième district de cette ville, dans le carré d'îlet borné par les rues Galvez, Roman, Derbigny et Toulouse, le dit terrain est désigné par la lettre B sur un plan de Geo. de Armas dûment voyer de la ville, en date du 24 juillet 1891, mesurant trente pieds de front sur une profondeur de 120 pieds 9 pouces de façade rue Roman, et 120 pieds de profondeur. Les améliorations comprennent une bâtisse double en briques, couverte en ardoises, ayant quatre chambres, et les ayant deux chambres, citerne, lieux d'aisance, etc.

3° Un certain terrain ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Premier District de cette ville, carré d'îlet borné par les rues Perdido, Poydras, Johnson et Galvez. Le dit terrain est désigné par les No 10 et 11 sur un plan de Geo. de Armas, en date du 12 juin 1891, mesurant trente pieds de façade rue Perdido, sur 120 pieds de profondeur, plus ou moins.

Les améliorations comprennent un cottage en bois à distance de la rue, ayant deux chambres, citerne, lieux d'aisance, etc.

Conditions—Comptant.

Tout—7 14 17 19

# VENTES A L'ENCAN.

PAR W. I. HODGSON & FILS

ANNONCE JUDICIAIRE.

Un magnifique placement d'argent

La propriété en briques à trois étages, au coin des rues Bienville et Trémé.

Un terrain vague de valeur, rue Colombus, près de la rue Villeré.

Succession de L. H. Fernandez, décédé.

A des conditions faciles. A l'encan.

PAR W. I. HODGSON & SON.—W. I. Hodgson, encanteur, bureau No 12 rue Carondelet,—SAMEDI, 15 août 1891, à midi, il sera vendu à la Bourse des Encanteurs, 72 et 74 rue St-Charles, entre Gravier et l'Allée Commercial, premier district de cette ville, en vertu de et conformément à un ordre de l'Hon. Fred D. King, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division B, siégeant à la place de l'Hon. H. N. Rightor, juge de la même cour, Division D, actuellement absent en congé, en date du 10 juillet 1891, dûment voyer de la ville, en date du 24 juillet 1891, mesurant quarante pieds de front sur une profondeur de 120 pieds de façade rue St-Louis, sur 80 pieds 7 pouces de profondeur et de façade rue Roman, formant le coin des rues Roman et St-Louis.

Les améliorations consistent en une maison double en briques sur caves, ayant six chambres, cuisine avec deux chambres, citerne, lieux d'aisance, etc.

2° Un autre lot de terre ensemble avec toutes les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Deuxième district de cette ville, dans le carré d'îlet borné par les rues Galvez, Roman, Derbigny et Toulouse, le dit terrain est désigné par la lettre B sur un plan de Geo. de Armas dûment voyer de la ville, en date du 24 juillet 1891, mesurant trente pieds de front sur une profondeur de 120 pieds 9 pouces de façade rue Roman, et 120 pieds de profondeur. Les améliorations comprennent une bâtisse double en briques, couverte en ardoises, ayant quatre chambres, et les ayant deux chambres, citerne, lieux d'aisance, etc.

3° Un certain terrain ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Premier District de cette ville, carré d'îlet borné par les rues Perdido, Poydras, Johnson et Galvez. Le dit terrain est désigné par les No 10 et 11 sur un plan de Geo. de Armas, en date du 12 juin 1891, mesurant trente pieds de façade rue Perdido, sur 120 pieds de profondeur, plus ou moins.

Les améliorations comprennent un cottage en bois à distance de la rue, ayant deux chambres, citerne, lieux d'aisance, etc.

Conditions—Comptant.

Tout—7 14 17 19

DANS LES BONNES PHARMACIES

Spasmodyne Révulsif

DE

THAPSIA

A la Farine de Moutarde et Vaillin

De la Maison DESNOIX

17, Rue Vieille-du-Temple, PARIS

Très efficace pour le traitement externe des

Rhumatismes,
Irritations de la Poitrine,
Bronchites, Rhumes,
Maux de Gorge, etc.

# VENTES A L'ENCAN.

PAR MACON, DENIS & KERNAGHAN

ANNONCE JUDICIAIRE

MAGASIN CENTRAL

—ET—

PROPRIETE DE RESIDENCE

MAGASIN EN BRIQUES

A TROIS ETAGES.

No 94 rue Tchoupitoulas, entre les rues Lafayette et Girod.

Maison de résidence en bois à deux étages, No 199 rue Clio, entre les rues Magazine et Constance.

—ET—

Le cottage en bois à un étage,

No 349 rue du Camp, coin S. O. de la rue Erato.

Succession de Richard Charles.

No 56—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.

PAR MACON, DENIS & KERNAGHAN—W. A. Kernaghan, encanteur—Bureau, No 10 rue Carondelet.—SAMEDI, 19 septembre 1891, à midi, à la Bourse des Encanteurs, il sera vendu, devant le Tribunal de District de cette ville, en vertu et conformément à un ordre de l'Honorable Fred D. King, juge de la susdite Cour, Division B, en date du 10 août 1891, et rendu dans la succession ci-dessus intitulée—

1° Le magnifique à trois étages en brique situé au coin des rues Jersey et Valence, Premier District de cette ville, carré d'îlet borné par les rues Tchoupitoulas, Camperdow, Lafayette et Girod. Ledit immeuble désigné par les No 14 et mesure 24 pieds 4 pouces et 4 lignes de façade rue Tchoupitoulas; 104 pieds 2 lignes de profondeur sur la limite du côté de la rue Lafayette; 100 pieds 9 pouces et 2 lignes de profondeur sur la ligne qui le sépare du terrain No 1116; et 24 pieds 2 pouces de profondeur sur la ligne de façade du côté avoisinant le chemin de fer, établissements d'expédition et de connaissement, peut être utilisé pour l'importe quel genre d'affaires.

2° La résidence à deux étages en bois No 109 rue Clio ou Galeoula, située dans le Premier District de cette ville, carré d'îlet borné par les rues Clio ou Galeoula, Calliope, Magazine et Constance, et a: corridors, bâtiments, etc., terrasse, et jardin. Ledit immeuble désigné particulièrement sur un acte dûment enregistré le 3 décembre 1842, passé pardevant H. B. Cenas notaire, par lignes de 1 pied 1 pouce et 2 lignes de façade rue Jersey, sur une profondeur de 127 pieds 11 pouces et 3 lignes de façade rue Valence, de 110 pieds, le tout plus ou moins, et mesure 27 pieds 10 pouces et 3 lignes de façade sur Clio ou Galeoula, sur 111 pieds et 11 pouces de profondeur entre lignes parallèles, le tout pour rapporter le loyer de 45 dollars par mois, au taux de $ 44 par an à quoi ajoutez de mars de la centre des affaires, à ou après l'achèvement de l'église écoles, marchés et lignes de chemins de fer.

3° Un bâtisse à un étage en bois, No 349 rue du Camp, coin S. O. de la rue Erato dans le Premier District de cette ville, carré d'îlet borné par les rues Camp ou Colisée, Bryanton et Erato, mesurant 30 pieds de façade rue du Camp, ou Colisée, sur une profondeur en façade de 68 pieds rue Erato et 72 pieds sur la ligne du côté de la rue Bryanton, ou derrière, sur une largeur de 47 pieds sur la ligne inférieure. Splendidement situé pour une résidence ou un placement d'argent pour ombelle.

Conditions—Un tiers en plus comptant le reste à un et deux ans de crédit pour chaque lot avec acquéreurs garantis par hypothèque spéciale et lien du vendeur portant 8 pour cent par an d'intérêt à dater de l'adjudication jusqu'à parfait paiement, à payer par les acquéreurs en sus de prorata pour collecter les billets, et toutes les clauses usuelles de sécurité assumant le paiement des taxes de l'Etat de 1891, en sus du prix de l'adjudication.

Les actes de vente contenant Théodore Cotombe notaire aux frais des acquéreurs.

15 août—15 22 29—5 12 19 sept.

PAR D. DANZIGER.

ANNONCE JUDICIAIRE.

BEAU COTTAGE EN BOIS.

—ET—

Bâtisse à deux étages à l'arrière.

No 222 rue Première.

Succession de John Ramey.

No 26,414—Cour Civile de District.

PAR D. DANZIGER, Encanteur—Bureau No 25 Commercial Place—SAMEDI, 29 août 1891, à midi, à la Bourse des Encanteurs, 72 et 74 rue St Charles il sera vendu à l'enchère publique, en vertu d'un ordre date le 22 juillet 1891 et rendu dans la succession ci dessus intitulée—

Le certain lot de terre situé dans le quatrième district de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Prytanée, Philip, Magazine et Laurel, ledit lot mesure 30 pieds de front sur 120 pieds de profondeur entre lignes parallèles de cette ville, dans l'ilet original No 191, borné par les rues Magazine, Hamer, Jackson et Hamer, mesurant, suivant un plan de Lessée de W. H. Seymour, notaire, en date 8 mars 1890, 57 pieds 10 pouces plus ou moins de long à la rue Hamer sur 64 pieds de profondeur, étant la totalité du lot original No 13 du dit ilet et une partie du lot No 14. Les améliorations consistent en joli cottage ayant quatre chambres, etc. etc.

Conditions—Comptant à l'adjudication.

L'acte de vente pardevant Wm. H. Seymour, notaire, aux frais de l'acquéreur.

25 juil—25 août 1 8 15 22 29

PAR E. CURTIS.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Splendide magasin bien situé et bâtisse à deux étages dans le fond couverte en ardoises, construite expressément pour le commerce de groceries.

No 28,890—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans—Division A.

Charles Desforges vs. Ses Créanciers.

PAR D. E. MORPHY, encanteur, il sera vendu, MERCRE.—1, 2 septembre 1891, à midi, à la Bourse des Encanteurs Nos 72 et 74 rue St-Charles entre Gravier et l'Allée Commerciale, à la requête de John R. Pictou, ayant de l'huissier, affidé du jugement rendu en faveur du requérant et en ordre à lui adressé le 28 mai 1891 par l'Hon. Thos. C. W. Ellis, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division A, les immeubles ci-dessous décrits, savoir:

Un certain lot de terre, ensemble avec toutes les améliorations qui y trouvent, situé dans le Premier District de cette ville, dans le carré d'îlet borné par les rues Bienville, Bouane, Trémé et Franklin, désignés par les No 1, 8 et 9 qui se touchent et mesurent comme suit:

Le terrain No 1 forme le coin des rues Bienville et Trémé et mesure 26 pieds, 7 pouces et 5 lignes de façade rue Bienville, sur une profondeur et façade rue Trémé de 107 pieds.

Le terrain No 8 mesure 26 pieds 7 lignes de façade rue Trémé, sur une profondeur de 19 pieds 10 pouces et 7 lignes.

Le terrain No 9 mesure 29 pieds 7 lignes de façade rue Trémé, sur une profondeur de 79 pieds 11 pouces et 7 lignes plus ou moins, mesure uniforme.

Les améliorations consistent en une maison de résidence bien bâtie, agréable, en briques, à trois étages, couverte en ardoises, occupée comme hôtel et salle de billard, fabrique de cigares et résidence, avec forge à l'arrière, et capable de rapporter un loyer de $50 par mois, le tout en excellent état.

Terrain rue Colombus.

2° Un certain terrain de valeur, situé dans le Troisième District de cette ville, étant le terrain No 7 du carré d'ilet No 627, borné par les rues Colombus, Hovelet et Villeré et Robertson, ledit terrain mesurant 31 pieds 11 pouces et 5 lignes de façade rue Colombus sur une profondeur de 125 pieds 2 pouces et 5 lignes, le tout plus ou moins.

Conditions—Pour la propriété décrite en second lieu

Comptant sur le lieu.

Pour la propriété premièrement décrite, un tiers comptant, le reste en deux ans de crédit par 8 0/0 d'intérêt par an et toutes les clauses usuelles dans les actes de vente. Les acquéreurs assumeront le paiement des taxes de l'année 1891 en sus du prix d'adjudication, et feront un dépôt de 10 0/0 au moment de la vente entre les mains des vendeurs ou comptant de la vente.

Les actes de vente contenant Michel Orfila, notaire aux frais des acquéreurs.

25 juillet—25 - 1 8 15 22 29 août

ANNONCE JUDICIAIRE.

Joli cottage

dans le Cinquième District (anciennement Algier).

Succession de John Zinc.

No 32,197—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.

PAR SPEAR & ESCOFFIER—PLACIDE J. SPEAR, Encanteur—Bureau: No 3 1/2 rue Carondelet—SAMEDI, 29 août 1891, à midi, il sera vendu à la Bourse des Encanteurs, rue St Charles, dans la rotonde de l'Hôtel St-Charles, rue St-Charles, entre Gravier et Common, en vertu et conformément à un ordre de l'Hon. J. D. King, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, date le 21 juillet 1891, pour le compte de la succession, la propriété de valeur ci-après décrite:

Un certain lot de terre avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Second District de cette ville, carré d'îlet borné par les rues St Louis, Roman, Derbigny et Tolouse, le dit terrain est désigné par la lettre A 18, sur un plan de Geo. de Armas, dûment voyer de la ville, en date du 24 juillet 1891, mesurant quarante pieds de front sur une profondeur de 120 pieds de façade rue St-Louis, sur 80 pieds de façade rue St-Roman, formant le coin des rues Roman et St-Louis.

Les améliorations consistent en une maison double en briques sur caves, ayant six chambres, cuisine avec deux chambres, citerne, lieux d'aisance, etc.

2° Un autre lot de terre ensemble avec toutes les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Deuxième district de cette ville, dans le carré d'îlet borné par les rues Galvez, Roman, Derbigny et Toulouse, le dit terrain est désigné par la lettre B sur un plan de Geo. de Armas dûment voyer de la ville, en date du 24 juillet 1891, mesurant trente pieds de front sur une profondeur de 120 pieds 9 pouces de façade rue Roman, et 120 pieds de profondeur. Les améliorations comprennent une bâtisse double en briques, couverte en ardoises, ayant quatre chambres, et les ayant deux chambres, citerne, lieux d'aisance, etc.

3° Un certain terrain ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Premier District de cette ville, carré d'îlet borné par les rues Perdido, Poydras, Johnson et Galvez. Le dit terrain est désigné par les No 10 et 11 sur un plan de Geo. de Armas, en date du 12 juin 1891, mesurant trente pieds de façade rue Perdido, sur 120 pieds de profondeur, plus ou moins.

Les améliorations comprennent un cottage en bois à distance de la rue, ayant deux chambres, citerne, lieux d'aisance, etc.

Conditions—Comptant.

Tout—7 14 17 19

# BULLETIN FINANCIER.

Vendredi, 14 août 1891.

COMPTOIR D'ÉCHANGES (CLEARING HOUSE) DE LA NOUVELLE-ORLÉANS.

| | | | |
|---|---|---|---|
| Jusqu'à cette semaine | | $5,708,243 00 | $700,255 00 |
| Même temps la semaine dernière | | 5,637,487 00 | 753,710 00 |

ETAT HEBDOMADAIRE DU CLEARING-HOUSE.

COMPILÉ PAR THOS C. HENNESS, DIRECTEUR.

ACTIF

| | |
|---|---|
| Billets des Etats-Unis et des banques Nationales | $ 4,812,900 00 |
| Autres items comptant | 125,900 00 |
| Change à vue sur N. Y. | 1,228,100 00 |
| Change étranger | 50,600 00 |
| Dû par des banques et banquiers étrangers | 252,700 00 |
| Prêts et escomptes | 30,647,400 00 |
| Autre actif comptant | 3,885,900 00 |
| Total | $31,103,500 00 |

PASSIF

| | |
|---|---|
| Circulation | 760,700 00 |
| Dépôts | 18,729,300 00 |
| Dû à des banques et des banquiers étrangers | 1,197,200 00 |
| Autre passif à des banques et banquiers | 2,094,600 00 |
| Autre passif comptant | 112,200 00 |
| Total | $22,893,900 00 |

Comparé avec la semaine dernière:

| | Augmentation | Diminution |
|---|---|---|
| Legal Tenders | 138,000 | |
| Prêts | 104,400 | |
| Dépôts | 45,600 | |
| Dû aux banques et banquiers | 23,500 | |

Mouvement américaine et étrangère en Billets de Banques.

MONTAIE.—Souveraine Victoria, $4 80 à 4 90, 20-marcs, $4 50 à 4 70; 10-francs, $3 80; doublons espagnols, $15 60 à 16 00; doublons mexicains, $15 40 à 15 60; 20-pesetas espagnoles, $4 70 à 4 80; 20-pesos, mexicain, $19 40 à 19 60; or mutilé américain, 90 à 95c; argent mutilé, 97 à 98c; dollars neufs, 97 à 98c; cents, 76 à 77; sous pâtrivieux, 70 à 75c; pesos chiliens, 70 à 76; argent mutilé américain, 80 à 90c, par oz; 5 francs, 95 à 98c; argent anglais, par £, $4 80 à 4 90; billets de la Banque d'Angleterre, $4 80 à 4 90; billets de la Banque de France, 18 à 19 1/2; reichsmarks, billets, 22 à 23.

MARCHE MONETAIRE.

| | | |
|---|---|---|
| Nouvelle-Orléans—L'argent